

Pour citer cet article : Berriet-Sollic, M. ; Lapostolle, D., Lépiciier, D. 2023. **Repenser l'ingénierie territoriale en milieu rural peu dense : retour sur l'expérimentation Villages du Futur en Bourgogne Franche-Comté.** *Pouvoirs locaux*, 09/2023, N° 123, pp 92-97.

**Repenser l'ingénierie territoriale en milieu rural peu dense.
L'expérimentation « Villages du futur » par la Région Bourgogne Franche-Comté**

Marielle Berriet-Sollic, Professeure d'économie rurale à l'Institut Agro Dijon, UMR 1041 CESAER INRAE, L'Institut Agro Dijon
marielle.berriet-sollic@institut-agro.fr

Dany Lapostolle, Maître de conférence en aménagement de l'espace et urbanisme UMR 6049 THEMA, Coordonnateur du Living Lab pour la Transition Sociale Ecologique, Université de Bourgogne Franche-Comté
dany.lapostolle@u-bourgogne.fr

Denis Lépiciier, Ingénieur de recherche à l'Institut Agro Dijon, UMR 1041 CESAER INRAE, L'Institut Agro Dijon
denis.lepicier@institut-agro.fr

De 2021 à 2023, neuf communes rurales de Bourgogne-Franche-Comté ont participé à une expérimentation « Villages du Futur » initiée par la Région. Les communes ont été accompagnées par des équipes techniques pour proposer des cadres d'action aux élus et habitants pour coopérer, inventer, tester et construire collectivement l'avenir de leur village. Les résultats démontrent l'importance (i) des besoins de formation des élus locaux aux démarches de démocratie participative et (ii) de l'ingénierie publique nécessaire pour générer des dynamiques collectives au-delà des seules participations individuelles et ponctuelles.

Espace rural français, espace des oubliés ?

La géographie économique du territoire français, inscrite dans une logique concurrentielle misant sur l'attractivité et la compétitivité, apparaît aujourd'hui clivée entre des villes concentrant richesses et emplois et des espaces ruraux cumulant les signes de déclin socio-démographique. Ainsi stigmatisés, les espaces ruraux et leurs habitants, éloignés des villes, se sentent délaissés. Ce malaise rural, largement exprimé lors des revendications des gilets jaunes d'octobre 2018, a aussi été relayé *via* des chansons populaires comme celle de Gauvain Sers (« On est les oubliés, la campagne, les paumés, les trop loin de Paris ») ou encore le succès littéraire du Prix Goncourt 2019 « Leurs enfants après eux » de Nicolas Mathieu.

Alors même que certains observateurs soulignent l'importance des interventions publiques de l'Etat en faveur des territoires ruraux (Davezies, 2021), la rationalisation et la perte de service publics et privés dans les territoires ruraux (Courcelle et al. 2017) nourrit ainsi un double « sentiment de délaissement » (Hamdouch et Carrière, 2022) et d'éloignement des centres de décision économique et politique.

Cette volonté d'être vus, écoutés et entendus, se révèle dès lors un enjeu pour les pouvoirs publics. Dans une société occidentale qui s'urbanise toujours plus, ces revendications pour la

reconnaissance de nouvelles ruralités qui intègrent la diversité des modes de travailler et de vivre et l'inclusion dans des réseaux culturels et économiques dépassent largement les frontières françaises, s'exprimant aussi bien en Australie qu'au Canada (Berriet-Sollicet *et al.*, 2022). Dans le même temps, à l'instar des appels à promouvoir le Référendum d'Initiative Citoyenne, ce ressentiment s'accompagne de revendications pour une association accrue des citoyens aux décisions politiques et à la fabrique des lois et de l'action publique (Rousseau, 2022).

Mais qu'entendre par espace rural ? Car *a priori*, rien de commun entre un espace rural périurbain, sous influence d'un pôle d'emploi, et un espace très peu dense, éloigné des dynamiques d'une ville intégrée dans un flux culturel et économique. L'INSEE chiffre à 22 millions d'habitants, les personnes localisées dans plus de 30 000 communes rurales aux profils divers. Ces communes peuvent être classées dans quatre catégories qui rendent compte de la grande diversité de ces espaces ruraux dont les enjeux de développement sont eux-mêmes très diversifiés (Insee, 2021).

Partant de ce constat, comment rendre attractives ces communes peu, voire très peu denses que l'INSEE considère comme « autonomes » ? Comment revisiter cette autonomie subie du fait de la non appartenance, ni même dépendance à un pôle d'emploi ? Plutôt que de continuer à définir la ruralité en négatif de l'urbain, comment mettre en valeur les ressources locales matérielles et immatérielles, les aménités, les divers usages du territoire, la capacité des sociétés locales à en tirer parti, pas uniquement de manière marchande, mais pour en maintenir et renforcer l'habitabilité dans ses dimensions sociales, culturelles, écologiques, économiques et démocratiques. En bref, sortir de la mythologie de la CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) » (Bouba-Olga, Grossetti, 2017) et des modèles normatifs et performatifs de développement réducteurs du monde socio-économique, peu concernés par les changements environnementaux globaux. L'enjeu ici, c'est d'inventer, d'imaginer des futurs ouverts, qui ne réduisent pas l'espace des choix des politiques de développement au « ruissellement » des métropoles vers les territoires périphériques, de relever l'importance des contextes locaux, de l'action collective et des arrangements locaux, de la diversité des mondes économiques dans la proposition de trajectoires territoriales alternatives (Miot et Rousseau, 2017 ; Fol 2020 ; Durand, Lapostolle *et al.*, 2022). Dans cette perspective, la participation citoyenne peut-elle être un levier constitutif d'un nouveau récit du projet politique de la ruralité ?

C'est pour contribuer à apporter une réponse à ces revendications et ces doutes, mais aussi à ces manières de voir, de faire et d'envisager des futurs vivables que la Région Bourgogne Franche Comté a proposé en 2020 une expérimentation nommée « Villages du futur » (VDF). Souhaitant impulser une politique à l'échelle communale, la Région souhaite bâtir un couple Région-Commune pour répondre aux attentes des habitants des zones rurales en prônant des démarches participatives, élaborées dans un souci de coopération et solidarité territoriales.

Villages du Futur : une expérimentation ancrée dans des démarches locales antérieures

Cette expérimentation initiée en 2020 s'inscrit dans le sillon d'une démarche antérieure, portée par la Région Bourgogne sous l'impulsion de l'un de ses vice-présidents en partenariat avec la 27^{ème} Région (La 27^{ème} Région, 2016). Intitulée « La Transfo », cette expérimentation également mise en œuvre dans d'autres régions comme Champagne Ardennes ou encore Pays de la Loire, s'est déroulée de juin 2011 à octobre 2013 avec un double objectif : promouvoir le design de services et repenser les politiques publiques territoriales. Par conséquent, il s'agissait de questionner les modalités d'intervention des agents du Conseil Régional, en repensant les modalités classiques type plans ou programmes et en invitant les agents à développer des méthodes plus créatives dans leur ouverture aux expériences de vies des habitants.

Le souci premier était donc essentiellement méthodologique : renouveler les formes d'ingénierie publique sous influence des designers, grâce à des immersions locales prenant la forme de résidences au sein de territoires bourguignons : par exemple, pourquoi ne pas passer des instruments classiques de planification type Plans Locaux d'Urbanisme aux plans locaux des usages en partant de l'expression des besoins des habitants ?

Faute de portage politique régional, cette première aventure se poursuit en 2013 à une échelle plus locale, celle du pays Nivernais-Morvan. Reprenant la philosophie de la Transfo, l'opération VDF en Morvan encourage les initiatives citoyennes pour participer au maintien de la vitalité rurale de 14 villages. L'enjeu est double : impulser de nouvelles modalités pour soutenir le développement des communes rurales et réhabiliter l'échelle communale comme lieu de production d'actions concrètes comme réoccuper des boutiques vides en centre-bourg, repeindre collectivement des façades, développer des jardins partagés, *etc.* Cette expérimentation mise sur la capacité des bourgs centres à constituer des boucliers ruraux, et par leur rôle de centralité rurale d'être capables d'attirer de nouveaux habitants en mobilisant des moyens pour financer, en particulier, de l'ingénierie territoriale.

Pendant cette période, la région poursuit et systématise sa politique de contractualisation avec les territoires organisés en Pays, progressivement transformé en Pole d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) institué par la loi Maptam (Modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles) de 2014) dans le but de fédérer plusieurs communautés de communes autour d'un projet de territoire commun. La Région s'engage, dans le cadre du volet territorial du contrat de projet Etat-Région (CPER), dans le financement de plans d'action pluriannuel, de développement économique, d'équipement et d'aménagement, comprenant le financement d'ingénierie publique à l'échelle de ces territoires. En complément de pilier central de la politique territoriale, la Région a déjà mis en place des dispositifs type « Cœur de villages », à l'échelle communale mais qui portent essentiellement sur les questions d'aménagement, la réhabilitation de l'habitat et l'entretien du bâti. En 2017, la Région lance le dispositif Espaces Nouveaux Villages Innovants (ENVI) pour prêter une attention plus forte aux initiatives souvent peu visibles et peu valorisées dont sont porteuses les communes rurales. Le dispositif destiné aux communes de moins de 3500 habitants vise à accompagner l'éclosion des initiatives et en accompagner la mise en œuvre. L'originalité de VDF est de partir des usages et de cibler le soutien aux projets locaux, le levier d'intervention étant ici humain : être à l'écoute des besoins des habitants et apporter un appui pour le montage et la concrétisation des projets par l'intermédiaire d'agents organisés sous forme de brigade pour apporter localement du soutien et des compétences.

Une opération régionale en appui aux communes rurales

C'est dans ce contexte qu'émerge l'expérimentation VDF Bourgogne Franche-Comté en 2020. Elle vise à tester d'autres manières d'accompagner les initiatives locales en mobilisant les habitants pour construire et conduire, au côté des équipes municipales, des actions et projets répondant à leurs besoins. L'idée initiale est de cibler les communes rurales de moins de 2 000 habitants et de repérer celles dont les élus sont porteurs d'initiatives participatives et originales sans avoir, pour autant, toutes les compétences humaines pour concrétiser ces démarches de mobilisation citoyenne. Il ne s'agit donc pas, comme cela est opéré habituellement, de soutenir financièrement pour la réalisation d'investissements mais de mettre à disposition des communes lauréates un panel de compétences d'animation apportée par des bureaux d'études sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour provoquer la participation des habitants afin de soutenir et encourager les modalités d'innovations municipales s'appuyant sur la participation citoyenne dans les formes multiples et diverses qu'elle peut prendre.

Neuf villages de petite taille ont été sélectionnés pour cette expérimentation (un village par département pour assurer un équilibre territorial). Les bureaux d'étude sont par ailleurs sélectionnés eux-aussi au regard de leurs compétences en design territorial, de leurs expériences antérieures en appui aux démarches de mobilisation citoyenne et de leur capacité d'adaptation pour répondre à la spécificité des demandes qui seront formulées par les villages. Pour rémunérer ces AMO, la Région propose la mise en place de partenariats d'innovation qui propose des modalités assouplies aux bureaux d'études candidats leur permettant des offres intégrant une prise de risque et une expérimentation d'animation évolutive et non figée au temps de la sélection initiale de ce consultant.

Lors des dépôts de candidatures, les équipes municipales ont identifié dans leur dossier les principaux enjeux à relever dans leur localité et leurs motivations à s'engager dans une démarche de participation des habitants. Les 9 villages sélectionnés *in fine* sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Présentation des 9 villages sélectionnés pour l'opération "Villages du futur" en Bourgogne Franche-Comté

Un dispositif original et ambitieux

L'ambition politique de VDF, énoncée dans la délibération cadre de VDF voté en 2019 par le Conseil Régional est double.

D'une part, politiquement, VDF sous-tend un pari osé pour une Région, cheffe de file du développement territorial : renforcer sa place et son rôle à une échelle communale de proximité. L'objectif est d'articuler les différentes échelles d'intervention publique à partir de la plus petite, la commune, rurale, en décalage fort avec l'échelle des Pays, pôle d'équilibre territorial rural (PETR) et intercommunalités qui les composent avec lesquels la Région a plus l'habitude de travailler. Avec VDF, la région part de la différenciation communale fondée en partie sur le couple démocratique participation-représentation pour mobiliser ensuite la logique intégratrice intercommunale, en relation avec les Pôles d'Equilibre Territorial Rural, quand ils existent, et l'échelon départemental. Dans la région BFC, il faut aussi noter l'existence, depuis 2018, d'une « communauté régionale de travail » (CRT) qui regroupe des agents de la direction régionale de l'aménagement de la Région, des services déconcentrés de l'Etat (DREAL) et de l'Ademe. Cette CRT se donne pour objectifs de « *proposer une animation copilotée à l'échelle régionale aux territoires engagés dans des démarches de transitions et de mettre en place des modalités d'accompagnement des territoires* ». Concrètement, il s'agit de tenter de réguler l'action publique territoriale, d'échanger des informations et pratiques professionnelles institutionnelles et de soutenir en commun des expérimentations. A ce titre, VDF est à l'agenda de la CRT qui s'en saisit pour envisager son éventuelle diffusion, sous des formes renouvelées dans l'espace régional. De l'échelle institutionnelle communale à l'échelle institutionnelle régionale, l'enjeu est d'éviter le double risque de la concurrence institutionnelle et l'enfermement dans le « local bocal ».

D'autre part, cette expérimentation VDF est justifiée par la volonté de « faire réseau », d'inspirer une ruralité positive, d'embarquer d'autres villages en donnant à d'autres communes qui veulent tenter l'aventure. A ce titre, les témoignages « entre pairs » se révèlent essentiels : ils ont été organisés lors de séminaires régionaux et de « cafés VDF », échanges sur des temps courts mais réguliers, en ligne, qui visent le partage d'expériences.

Préfigurer les villages ruraux à partir des aspirations citoyennes requiert des formes d'ingénierie spécifique

Appréhender chaque village comme un contexte particulier, tenir compte de ses spécificités, les décrire de manière pluraliste, argumentée et conviviale suppose un large repertoire de méthodes de mobilisation des habitants, un "tour de main" permettant une action collective habilitante. En effet, au delà d'un exercice de design participatif, VDF jette les bases d'une ingénierie territoriale qui rendrait les habitants capables de passer d'une situation qu'ils subissent à une action publique enrôlant des habitants, des associations et des institutions publiques pour changer et améliorer cette situation. A partir de cet embryon d'ingénierie de capacitation territoriale, (Lapostolle, 2021), il s'agit de dépasser la participation comme technique managériale pour aller vers un projet politique qui rend les habitants capables de projeter l'avenir de leur village, dans le respect de leur milieu de vie, en articulation avec les autres échelles d'action publique.

Il ne s'agit pas de *grassroots innovation*, à savoir d'initiatives alternatives, radicales de développement et d'aménagement; elles restent compatibles avec les institutions représentatives, dans un jeu de cadrage des éventuels débordements des processus de négociation continue qui remettrait en cause le système représentatif (Rousseau, 2022). La figure du maire reste ici centrale tant comme catalyseur des initiatives citoyennes que comme

initiateur de projets émanant de l'équipe municipale, l'enjeu étant de concilier ces deux modalités d'expression démocratique. Toutefois, dans cette configuration, le déploiement de formations proposées aux élus pour promouvoir des démarches citoyennes participatives, reste une des conditions *sine qua non* pour développer de nouvelles pratiques démocratiques.

Ainsi, dans chaque village, les AMO ont déployé un dispositif *ad hoc* pour soutenir et encourager l'émergence d'idées, des exercices de refiguration, pour constituer et renforcer des communautés villageoises délibérantes lors de déambulations, "d'apéros partagés", d'assemblées intempestives ou encore de procès fictifs mais solennels. Soit autant d'ateliers collectifs conçus comme des terrains d'apprentissage de la démocratie comme expérience de vie partagée avec d'autres. L'engagement démocratique y prend la forme d'explorations ludiques, créatives, conviviales et ouvertes, plutôt que d'une démarche procédurale visant 'une production de résultats attendus. Il s'agit d'accepter la prise de risque et de laisser sa place à l'inattendu, à l'exploratoire, en d'autres mots de valoriser une forme de "sérendipité démocratique" définie par Asenbaum et Hanusch (2021): *« La sérendipité démocratique vise une exploration ouverte dans laquelle l'intuition, la création et l'innovation sont découvertes par hasard. Plutôt que d'être le résultat d'un processus planifié et structuré, elles émergent de manière organique. Le facteur important pour faciliter la sérendipité démocratique est un changement d'état d'esprit de la part des concepteurs, des animateurs et des participants, qui permettent de manière ludique et créative l'émergence de la nouveauté, plutôt que de forcer laborieusement les décisions ».*

Par conséquent, la double dimension culturelle et politique de ces ateliers sort des sentiers battus de l'animation territoriale souvent réduite au fétichisme des procédures et autres diagnostics territoriaux. L'apport de ces ateliers est qu'ils mettent au jour un jeu de force entre l'engagement démocratique et le contrôle technocratique qui préfigure l'avenir de nouvelles expressions démocratiques.

Des changements de posture qui concernent aussi les pratiques d'ingénierie des agents de la Région

Dans ce jeu de force, les agents de la Région, en accord avec leurs élus référents font mouvement pour dégager des marges de manœuvre et justement laisser sa place à la sérendipité démocratique. S'imposant de nombreux déplacements dans une région aux frontières élargies pour participer à des événements souvent organisés en fin de journée ou le week-end, les agents de différents services de la Région, croisant une grande diversité de compétences institutionnelles et techniques, se mettent dès lors à disposition de la demande sociale, des habitants et élus des villages, qu'ils ne réduisent pas à des données nécessaires à l'instruction d'une procédure de contrôle technocratique.

Par conséquent, ils expérimentent et se forment à de nouvelles compétences d'animation et de suivi de projet, renouvellent leurs manières de rendre compte de ces initiatives, de les mettre en récit en jouant pour certains, le rôle de « reporters embarqués » qui introduisent les techniques journalistiques pour relater l'action publique multiscalaire en train de se faire. Au fil des déplacements et ateliers se constitue une matériauthèque comprenant trois types de documents (i) des supports de communication (cartes postales des villages, outils graphiques de facilitation pour expliquer la démarche VDF, film ...) (ii) des articles de synthèse sur les enseignements de la démarche (articles scientifiques, communication, rapport d'évaluation, note de synthèse sur la démarche de sélection des villages ...), enfin (iii) des matériaux bruts qui permettent de garder trace des différentes étapes de la démarche (compte-rendu de réunion de travail, des VDF cafés avec les élus, des réunions inter-Amos, des kits pour les reporters embarqués, etc.). La diversité des matériaux recensés, le renouvellement des supports de communication institutionnelle faisant la part belle à l'audio et la vidéo convoquent la raison mais aussi la sensibilité, pour susciter l'intérêt, voir l'engagement d'élus et d'associations acquis ou relativement éloignés de ces dynamiques participatives en milieu rural. C'est au final l'agencité des communautés villageoises constituée et en devenir qui est visée pour qu'elles soient en mesure d'influencer les processus et situations qui les touchent.

Cette relation directe aux habitants et aux modalités du design de politiques, conjuguée à la mise à distance des procédures standards, peut apparaître comme un bouleversement professionnel et culturel pour les agents publics territoriaux confrontés à la réalité vécue de ce que signifie le bottom-up. Sur le terrain, ils sont appelés à redéfinir leur posture avec les élus, habitants, associations et AMO, à ménager les liens entre des légitimités diverses - représentatives, associatives, participatives et techniques- mais qu'il faut tenter de d'équilibrer sans s'inscrire dans une relation hiérarchique, soit tout l'art de personnifier le chef de filât sans tutelle.

Une opération qui fait de la convivialité un des fondements des capacités collectives

Une des caractéristiques marquantes de VDF est le recours à des outils conviviaux dans le sens où ils établissent « un rapport autonome et créatif entre les personnes » et recherche « *une liberté individuelle dans l'interdépendance personnelle* » (Illich, 1973). Cela passe par rendre appropriables et abordables les enjeux et questions mis en discussion pour en réduire le cout d'entrée (spatial, culturel et économique). Autrement dit, les outils conviviaux débouchent sur des savoir-faire et savoir vivre démocratiques à partir d'interactions directes et pratiques entre les habitants, élus, AMO et les choses qui les entourent. Tout en veillant à éviter les relations asymétriques ils élargissent les capacités individuelles et collectives des participants. Quelques-unes apparaissent et se déploient dans le déroulé des ateliers et autres activités participatives. On observe par exemple l'avènement d'une capacité collective à aspirer à un avenir désirable qui se manifeste par exemple, dans le bourg d'Alise Ste Reine, par la co-construction d'une fresque d'ici 2052.

Cette capacité à aspirer s'élabore chemin faisant en mettant en œuvre un ensemble complexe de compétences culturelles et identitaires associées à la "voix" en référence à Hirschman (Hirschman, 1970), à savoir, la capacité à débattre, à contester, à enquêter, et à participer de manière critique au devenir des territoires, de les définir et des façons de les habiter. C'est ainsi dans la façon de donner de la voix, dans ce bricolage encore flou que germe également une capacité collective à instituer de nouvelles normes démocratiques dans la fabrique de l'action collective. Dans le large répertoire des méthodes déployées par les AMO, les actions ont variablement contribué à cette montée en capacité. L'organisation d'un procès de la route départementale à La Chapelle sous Rougemont, ou l'expression de projets citoyens lors d'assemblées intempestives à Alise Ste Reine y ont probablement plus contribué que les apéros collectifs à Mancey, les déambulations pour s'approprier l'espace à Donzy, ou encore les ateliers participatifs pour construire du mobiliser communale mobile aux Premiers Sapins.

Ces formes d'action collective bousculent l'ordre institutionnel représentatif et interroge le leadership municipal du maire, cet « *exécutif personnel non collégial, irresponsable devant son assemblée dont il est à la fois le président et l'exécutif* » (Alliès 2020). Elle est donc un risque politique qui se renforce avec la capacité collective à problématiser une situation et à enquêter de manière sensible, qualitative, quantitative pour faire émerger des propositions de résolution (locales, translocales, intercommunales et multiscales). C'est pourquoi, ces initiatives posent la nécessité d'une organisation collective, et implicitement la solidarité et la participation comme « mode de vie collectif » autant que de forme de gouvernance, du pouvoir avec, de pouvoir sur et de pouvoir de. Cette organisation collective suppose de créer un lieu, un espace dédié, souvent et improprement par abus de langage qualifié de tiers lieu.

Quelles perspectives en termes de renouvellement de l'action publique en milieu rural peu denses ?

Les premiers enseignements de l'expérimentation VDF en Bourgogne Franche Comté pointent d'ores et déjà deux pistes de réflexion sur les politiques territoriales rurales (i) l'accompagnement de modalités renouvelées de gestion communale, en tension entre représentation et participation, et qui valorisant l'écoute active des revendications ; (ii) la construction d'une inter-territorialité (Vanier, Estèbe, 2010) pour contrecarrer les tensions

généérées par des intercommunalités parfois centrées sur les modalités de gestion administratives et sourdes aux réalités locales (Alliés, 2020).

En premier lieu, l'intervention des Régions en milieu rural, selon les modalités promues par VDF, appelle une vigilance pour n'induire ni un hold up du conseil municipal ni une asphyxie du monde associatif local. Dans un subtil exercice d'équilibriste, la place à trouver articule démocratie représentative et participative. VDF se situe, en effet, à l'interface de ces deux modes d'expression en proposant un liant, un catalyseur pour la concrétisation des projets communaux conciliant les intentions du programme municipal et les besoins des habitants que l'action communale ne peut identifier et satisfaire dans sa globalité. Cette perspective s'inscrit, par ailleurs, dans une injonction de l'action publique communale à savoir conjuguer au présent et au futur. Si ce défi apparaît ancien et récurrent pour les élus locaux, il se trouve renforcé dans un contexte de transitions sociales et écologiques, mais aussi de frugalité budgétaire, se traduisant aujourd'hui, plus qu'hier, par un impératif à sortir d'une conception politique décisionnelle, institutionnelle de la participation pour la considérer comme un mode de vie démocratique qui peut prendre des formes très diversifiées. Pour les élus locaux, l'enjeu est donc de « donner à voir » en proposant à court terme des réponses concrètes aux problèmes posés spécifiquement dans chaque commune mais aussi de sortir de l'immédiateté en cherchant à concilier, dans un temps plus long, les multiples aspirations à vivre durablement au village. Par conséquent, la démocratie participative ne sert pas ici seulement la légitimité des édiles ou des décisions bien informées, mais aussi l'épanouissement des sujets démocratiques par l'expression créative de soi. Ainsi, par la promotion de dispositif de prototypage (Asenbaum, & Hanusch, 2021) - entendu comme démarche participative intégrant le futur comme processus d'imagination, d'exploration et de production d'un objet ou d'un phénomène futur à partir de la position du présent - VDF contribue à rétablir ou entretenir les liens entre les citoyens et leurs élus.

En second lieu, il s'agit de penser une inter-territorialité qui surmonte les blocages de l'intercommunalité (en valorisant son rôle comme espace de ressources partagées), tout en évitant un centralisme régional. VDF, en prônant la participation citoyenne à l'échelle de communes rurales de petite taille, interroge par là même la logique de dépolitisation à l'œuvre dans le régime intercommunal, marquée par une technicisation de la décision, une discrétion nécessaire aux compromis politiques des intercommunalités et le renforcement de la position des maires qui se mettent politiquement en retrait devant leur conseil municipal alors même qu'ils sont exposés, de façon croissante, aux publics organisés dans les arènes de participation (Alliés, 2020). En réaction, VDF promeut une repolitisation du local par la participation-délibération, la publicisation des actions publiques locales et la reconnexion aux enjeux locaux. Malgré la mise en difficulté des élus de certaines communes (envoi de lettre de menaces, manifestation des oppositions conservatrices, incompréhension de la démarche au sein même de certains conseils, ...), le processus de participation initié par VDF produit de l'information, de la délibération et de l'argumentation. Toutefois, si VDF contribue à l'apprentissage progressif de nouvelles formes de légitimation de la décision, l'expérimentation se heurte, dans certaines communes à une relation de pouvoir toujours concentré, élitiste et parfois infantilissante entre des notables locaux et leurs administrés.

Dans ce projet d'inter-territorialité, la Région a un rôle d'interface à endosser. D'un côté, répondant à sa mission de chef de filat et en veillant à ne pas induire un centralisme régional, la Région apparaît comme l'institution la plus apte à favoriser les interrelations infra-régionales entre les différentes collectivités et les territoires de projets. D'un autre côté, dans l'actuel paysage politico-administratif, elle a pour vocation de se constituer comme vectrice des interventions nationales et communautaires. Cette traduction de la subsidiarité est certes complexe et ne saurait occulter le rôle des conseils départementaux, en particulier au regard de leurs missions sociales et de leurs capacités d'innovation. Le conseil départemental de Haute-Saône dispose, par exemple, de son propre laboratoire rural, lieu d'échanges et de rencontres entre les collectivités locales et les chercheurs. Pour contribuer à une clarification des rôles de chaque institution et à leur mise en cohérence, un des défis politiques apparaît donc *in fine*,

d'établir une stratégie régionale de déploiement d'une politique d'accompagnement des territoires s'appuyant sur une ingénierie des usages et sur une animation participante.

5./ Indications bibliographiques (maximum 20 ouvrages)

Alliès P. 2020. Que sont nos notables devenus ? *Revue politique et parlementaire*, <https://www.revuepolitique.fr/que-sont-nos-notables-devenus/>

Asenbaum, H., & Hanusch, F. 2021. (De) futuring democracy: Labs, playgrounds, and ateliers as democratic innovations. *Futures*, 134, 102836.

Berriet-Sollicec, M.; Lapostolle, D. ; Lépicié, D.; Mangin, G.; Mostain, A.E. 2022. Rethinking rural development at the village level “The Villages of the Future” in France (Bourgogne Franche-Comté Region). *World*, 2, 69–85 <https://doi.org/10.3390/world3010004>

Berriet-Sollicec, M., Trouvé, A. 2013. Développement des territoires de projet. Quels enjeux pour les politiques rurales ? *Economie Rurale*, N° 335, pp 6-18.

Bouba-Olga O., Grossetti, M., 2018) La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence): comment s' en désintoxiquer? <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699/document>

Courcelle, T., Fijalkow, Y., Taulelle, F., & Simoulin, V. (dir.) (2017). *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Coquard, B. 2019. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Paris, La Découverte, collection « L'envers des faits ».

Davezies, L. 2021. *L'État a toujours soutenu ses territoires*, Éditions du Seuil, 108 p.

Durand, L., Lapostolle, D., Berriet-Sollicec, M., Mangin, G., Landel, P. A., & Lépicié, D. (2022) Introduction—Analyser les trajectoires de transition. Une approche par l'Opérateur Territorial de Transition. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (264-265), 7-14. <https://doi.org/10.4000/norois.12577>

Escobar, A. 2018. *Sentir-penser avec la Terre*. Seuil: Paris, France, 2018.

Fol S., 2020. Les villes petites et moyennes. Territoires émergents de l'action publique. *Conférence Popsu*. https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/discoursfol_versionweb5.pdf

Hamdouch, A., & Carrière, J.-P. 2022. Métropoles—espaces ruraux, des réciprocités sont-elles possibles ? Éclairages à partir du cas de la région Centre-Val de Loire en France. *The Journal of Rural and Community Development*, 17(2), 54–80.

Insee, 2021. La France et ses territoires – Insee Références – Édition 2021

La 27ème Région, 2016. *Les villages du futur, Projection collective et creative dans les territoires de Bourgogne*, Paris, La documentation française.

Lapostolle, D. 2010. *L'ingénierie territoriale vue des pays : Une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation ?* Thèse de doctorat de science politique, Université de Lyon 2 http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2010/lapostolle_d#p=0&a=top

Lapostolle, D. 2021. *L'ingénierie territoriale comme opérateur de capacitation territoriale. Pour une prise en compte de l'expérience des publics dans la territorialisation de la transition écologique*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Grenoble Alpes. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03344444/>

Mathieu, N. 2018. *Leurs enfants après eux*. Arles, Actes Sud.

Miot Y., Rousseau M., 2017. « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*. URL: <http://www.metropolitiques.eu/Decroitrepoursurvivre.html>.

Rousseau, D. 2022. *Six thèses pour la démocratie continue*. Paris, Odile Jacob.

Vanier, M., & Estèbe, P. 2010) *Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité*. Paris: Economica.

En résumé

- Prévoir un « chapeau » d'une douzaine de lignes (synthèse de l'article) ;
- Titre et inter-titres courts et problématisés ;
- Appareil de notes indispensable (20 à 40 notes de bas de page) ;
- Références bibliographiques (maximum 20 ouvrages)
- La taille de l'article doit être compris entre 15 et 30.000 signes espaces compris (hors notes de bas de page).
- Possibilité d'introduire illustrations, graphiques ou tableaux (les cartes ou graphiques doivent être joints dans un format pdf ou image .jpeg en fichiers autonomes de l'article).